



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2017

FAIRCOOP SCRL - rue St.Nicolas 13 - B-6700 ARLON

BE0820-243-975

Page | 1

L'an deux mille dix-sept, le 31 mars 2017 à 20h, s'ouvre l'assemblée générale des coopérateurs de la coopérative Faircoop SCRL à Gembloux 'Espace Vinçotte' Rue Phocas Lejeune 11, sous la présidence de Monsieur Erwin Schöpges.

113 coopérateurs sont présents.

Ordre du jour

1. Émargement de la liste des présents et du livre des parts, vérification des mandats ;
2. Rapport moral présenté par le président Schöpges Erwin ;
3. Prise de la parole par Marchant Bernard de notre partenariat avec le groupe Rossel ;
4. Prise de la parole par le ministre Borsus Willy ;
5. Prise de la parole par Benoit Gorges, qui représente le ministre Collin René ;
6. Rapport financier 2016 présenté par le comptable ;
7. Adoption des comptes et décharge à donner aux administrateurs ;
8. Adoption du règlement d'ordre intérieur de la SCRL Faircoop ;
9. Election des membres du Conseil d'Administration, 3 membres sont sortants et rééligibles : Bonaventure Marc, Deknudt Yvon et Van de Haute Hendrik et 1 membre est sortant et non rééligibles : Lenoir Christian (Les membres qui désireraient se présenter au sein du conseil d'administration doivent faire parvenir une lettre de candidature au président avant le 24.03.2017)
10. Perspectives futures et informations par le président ;

22h30 clôture

AG 30.03.2017

1. Signature de présence, des livrer de parts et vérification des mandats ;
2. Rapport moral présenté par le président Schöpges Erwin ;
3. Prise de la parole par Marchant Bernard de notre partenariat avec le groupe Rossel ;
4. Prise de la parole par le ministre Borsus Willy ;
5. Prise de la parole par Gorges Benoit, qui représente le ministre Collin René ;
6. Rapport financier 2016 présenté par le comptable Monsieur WEYNAND,
7. L'assemblée, à l'unanimité :

- Approuve les comptes annuels ci annexés.
- Accorde décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat lors de l'année écoulée.

8. Règlement d'ordre intérieur de la SCRL Faircoop ;

- L'assemblée, à l'unanimité approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur.



9. "L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs sortants et rééligibles pour une durée de trois ans :

- Bonaventure Marc, domicilié à 4861 Soiron - Du Tilleul 6 (N.N.63.05.18-197-39)
 - Deknudt Yvon, domicilié à 7090 Braine-le-comte - Rue du Flament 16 (N.N.61.02.12-119.40)
 - Van den Haute Hendrik, domicilié à 9400 Ninove - Schoorveldbaan 348 (N.N.71.04.14-459.58)
- Les mandats expirent avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2020."

9. "L'assemblée vote une nouvelle administratrice dans le conseil d'administration.

- Dumont Carine, domicilié à 5630 Villers-Deux-Eglises – rue St-Pierre 6 (N.N.63.01.13-100-64)

Les mandats expirent avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2020."

10. Il présente les perspectives futures et les objectifs de développement ambitieux que se donne la coopérative FAIRCOOP.

Continuation des activités

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la poursuite des activités dans le cadre de l'article 431 du code des sociétés.



FORMULAIRE TRANSFORMATION OU PAIEMENT DES PARTS

Merci de compléter ce formulaire avec votre choix pour le paiement des dividendes 2016 et du bonus de 6% sur votre capital.

Page | 3

Je soussigné(e) Nom, Prénom.....

Adresse :

CPLocalité

Souhaite obtenir le remboursement des parts des dividendes 2016 et le de 6% sur votre capital :

Paiement cash fiscalement déclarable pour l'entièreté de la somme ;

N° compte financier : IBAM :-.....-.....

Code BIC :

Paiement cash fiscalement déclarable pour la moitié de la somme et l'autre moitié en parts éligibles pour 2014 ;

N° compte financier : IBAM :-.....-.....

Code BIC :

Transformation du montant total en parts éligibles pour 2014

↗ Chemise Fairebel Homme XXL XL L M S

↗ Chemise Fairebel Femme XXL XL L M S

À compléter et renvoyer avant le 15.05.2013 à la coopérative Faircoop SCRL par courrier, par fax ou par mail : members@faircoop.be